

Séance
ordinaire du
1er mars 2021

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU PREMIER (1^{er}) JOUR DU
MOIS DE MARS DEUX-MIL-VINGT ET UN (2021) À COMPTER DE 20 H À LA
SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À MONT-JOLI**

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4
M. Alain Thibault, conseiller du district 5, *absence motivée*
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Aucun contribuable n'assiste à la séance puisqu'elle est tenue à huis clos et les conseillers y assistent par vidéoconférence comme exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation alors que quatre (4) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière et Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du cabinet du maire ainsi que messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint et Steve Corneau, directeur des finances y assistent.

Est également présent monsieur Marc Després de la Télévision de La Mitis.

MOMENT DE RÉFLEXION

21.03.79

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET CONSTATATION
DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Tous forment le quorum du conseil municipal malgré l'absence motivée de monsieur Alain Thibault, conseiller du district 1. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

21.03.80

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 1^{er} et 15 février 2021 à 20 h;
4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :
 - ↳ Comptes réguliers : 333 747.06\$
 - ↳ Comptes préautorisés : 435 550.37 \$

ADMINISTRATION

5. Autorisation de présentation de candidature de la Ville de Mont-Joli et délégation afin de siéger au conseil d'établissement du CFP de Mont-Joli-Mitis.

FINANCES

6. Modification à la résolution 21.01.19 pour le renouvellement de l'entente avec la Société protectrice des animaux du Littoral.
7. Autorisation de versement de la contribution financière de la Ville de Mont-Joli au CLAC.
8. Modification du mode de financement pour l'achat de l'unité de désincarcération et du mini-chargeur 4 x 4.
9. Autorisation de paiement des quotes-parts à la MRC de La Mitis.
10. Autorisation de versement d'un don.
11. Autorisation de signature pour le renouvellement du bail entre la Maison des jeunes de Mont-Joli et la Ville de Mont-Joli.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12. Autorisation d'affichage des postes étudiants pour la saison estivale 2021.
13. Ratification d'embauche à la piscine Gervais-Rioux.
14. Autorisation d'embauche d'un inspecteur en bâtiment.

LOISIRS

15. Autorisation d'engagement financier relatif à la programmation de la semaine de relâche.
16. Autorisation de pont payant au profit de l'Association du baseball mineur de Mont-Joli.
17. Autorisation de contrat de services professionnels à madame Daisy Bélanger pour la dispense d'une formation combinée de Médaille de bronze et Croix de bronze.

TRAVAUX PUBLICS

18. Ratification de mandat de services professionnels pour une étude géotechnique à la firme Englobe.
19. Engagement de la Ville de Mont-Joli pour la gestion optimale des eaux pluviales dans le projet du prolongement de l'avenue Beaupré.

AFFAIRES NOUVELLES

20. Autorisation d'octroi de mandat de services professionnels pour la préparation des plans et devis pour la réfection des infrastructures souterraines d'un tronçon du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Benoît-Quimper.
21. Appui de la Ville de Mont-Joli à l'organisme « Le jardin communautaire le Petit plantarium ».
22. Appui de la Ville de Mont-Joli à la Radio communautaire du comté (CKMN-FM 96,5).
23. Période de questions.
24. Clôture et levée de l'assemblée.

21.03.81

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU 1^{ER} ET 15 FÉVRIER 2021 À 20 H

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des procès-verbaux des séances du 1^{er} et 15 février 2021 à 20 h;

CONSIDÉRANT QUE, de ce fait, la greffière est dispensée d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes*;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter lesdits procès-verbaux;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 1er février 2021 à 20 h en sa forme et teneur.

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du lundi 15 février 2021 à 20 h en sa forme et teneur.

21.03.82

ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité :

- ↳ que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 333 747.06 \$;
- ↳ et que le conseil ratifie le paiement des comptes préautorisés au montant de 435 550.37\$.

ADMINISTRATION

21.03.83

AUTORISATION DE PRÉSENTATION DE CANDIDATURE DE LA VILLE DE MONT-JOLI ET DÉLÉGATION AFIN DE SIÉGER AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CFP DE MONT-JOLI-MITIS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la présentation de la candidature de la Ville de Mont-Joli afin de siéger au conseil d'établissement du CFP de Mont-Joli-Mitis et délègue Robin Guy ou Martin Soucy pour y siéger advenant l'acceptation de la candidature de la Ville.

FINANCES

20.03.84

MODIFICATION À LA RÉOLUTION 21.01.19 POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DU LITTORAL

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec la Société protectrice des animaux du Littoral a été renouvelé lors de la séance du 18 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QU'une indexation de 2% devait être incluse au contrat;

CONSIDÉRANT QUE dans le montant de 18 480,04 \$ accordé par le conseil municipal dans la résolution 21.01.19 n'incluait pas l'indexation;

CONSIDÉRANT QUE le montant indexé du contrat pour l'année 2021 est 18 849.64\$ au lieu de 18 480.04\$;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de la résolution 21.01.19 afin d'inclure l'indexation de 2% au contrat de la Société protectrice des animaux du Littoral pour un montant total de 18 849.64\$ plus les taxes pour le contrat débutant le 1^{er} février 2021 au 31 janvier 2022.

21.03.85 AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU CLAC

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une somme de 10 000 \$ au Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) pour l'exercice financier 2021. Cet appui est conforme aux dispositions du protocole d'entente intervenue entre le CLAC et la Ville de Mont-Joli.

21.03.86 MODIFICATION DU MODE DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT DE L'UNITÉ DE DÉSINCARCÉRATION ET DU MINI-CHARGEUR 4 X 4

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal modifie le mode de financement indiqué aux résolutions 19.09.510 et 20.03.167 pour que ces investissements soient financés par le fonds général en lieu et place du fonds de roulement.

21.03.87 AUTORISATION DE PAIEMENT DES QUOTES-PARTS À LA MRC DE LA MITIS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli doit verser un montant de 1 315 237.88\$ à la Municipalité régionale de comté de La Mitis représentant sa contribution pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville peut payer ses quotes-parts en plusieurs versements :

Le 15 mars 2021	438 412.64\$
Le 15 juin 2021	438 412.62\$
Le 15 septembre 2021	438 412.62\$

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les paiements des quotes-parts ci-haut mentionnées de l'année 2021 à la Municipalité régionale de comté (MRC) de La Mitis selon l'échéancier. Cette contribution est consentie en retour des services dispensés par la MRC :

- Administration et service de l'aménagement
- Cour municipale
- Transport collectif et adapté
- Enfouissement des matières résiduelles
- Incendie
- Génie
- Recyclage
- Écocentre
- Informatique

21.03.88 AUTORISATION DE VERSEMENT D'UN DON

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du don suivant :

Organisme	Objet	Don
COSMOSS	Camp plein air	250\$

21.03.89

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE RENOUELEMENT DU BAIL ENTRE LA MAISON DES JEUNES DE MONT-JOLI ET LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli le renouvellement du bail entre la Maison des jeunes de Mont-Joli et la Ville de Mont-Joli. Ce bail sera renouvelé pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2026.

Le conseil municipal a pris connaissance et approuve le protocole tel que soumis.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

21.03.90

AUTORISATION D’AFFICHAGE DES POSTES ÉTUDIANTS POUR LA SAISON ESTIVALE 2021

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l’affichage des postes étudiants pour la saison estivale 2021 :

- 4 étudiants au service des travaux publics
- 11 étudiants pour le service des loisirs
- 4 étudiants pour le service incendie

21.03.91

RATIFICATION D’EMBAUCHE À LA PISCINE GERVAIS-RIOUX

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie l’embauche de madame Kelliane Labrie, certifiée croix de bronze, à la piscine Gervais-Rioux. Madame Labrie est entrée en fonction le 26 février 2021 et aura le statut d’employé en probation. Elle bénéficiera des conditions de travail prévues à la *Convention collective de travail des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN)*.

21.03.92

AUTORISATION D’EMBAUCHE D’UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a procédé à un appel de candidatures afin de pourvoir au poste d’inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché en respect des dispositions de la convention collective ;

CONSIDÉRANT QUE le service des ressources humaines a reçu des candidatures et que des entrevues ont été réalisées par un comité de sélection ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Bruno Desrosiers a les compétences nécessaires pour pourvoir à ce poste;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté résolu à l'unanimité d’autoriser l’embauche de monsieur Bruno Desrosiers au poste d’inspecteur en bâtiment au service de l’urbanisme de la Ville de Mont-Joli. Monsieur Desrosiers aura le statut d’employé en probation et il bénéficiera des conditions de travail prévues à la *Convention collective de travail des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Joli (CSN)*. Il entrera en fonction le 29 mars prochain date à laquelle débutera la période habituelle de probation.

LOISIRS

21.03.93 **AUTORISATION D'ENGAGEMENT FINANCIER RELATIF À LA PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE RELÂCHE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à consacrer une somme de 296 \$ plus taxes pour une activité du Club des Débrouillards et une activité de l'École de danse Quatre Temps dans le cadre de la semaine de relâche par le service des loisirs et de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

21.03.94 **AUTORISATION DE PONT PAYANT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE MONT-JOLI**

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'Association du baseball mineur de Mont-Joli à organiser une activité de financement de type « pont payant » le samedi 20 juin 2021 de 9 h à 16 h.

Les bénévoles seront installés aux intersections Jacques-Cartier/Rioux, Doucet/Lindsay, des Érables/Doucet, Villeneuve/Poirier et le boulevard Jacques-Cartier/Lavoie.

Les responsables s'assureront du respect de toutes les mesures de sécurité nécessaires tant envers la Sûreté du Québec (SQ), le service ambulancier ainsi que le service de sécurité incendie.

21.03.95 **AUTORISATION DE CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS À MADAME DAISY BÉLANGER POUR LA DISPENSE D'UNE FORMATION COMBINÉE DE MÉDAILLE DE BRONZE ET CROIX DE BRONZE**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le contrat de services professionnels de madame Daisy Bélanger pour la dispense d'une formation combinée de Médaille de bronze et Croix de bronze qui aura lieu du 29 mars au 25 avril 2021, et ce, pour un montant total de 1125\$.

TRAVAUX PUBLICS

21.03.96 **RATIFICATION DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE À LA FIRME ENGLOBE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal ratifie le mandat donné à la firme Englobe pour la préparation d'une étude géotechnique dans le dossier de la réfection des infrastructures souterraines d'un tronçon du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Benoît-Quimper, et ce, au coût de 8 490\$ plus les taxes.

21.03.97 **ENGAGEMENT DE LA VILLE DE MONT-JOLI POUR LA GESTION OPTIMALE DES EAUX PLUVIALES DANS LE PROJET DU PROLONGEMENT DE L'AVENUE BEAUPRÉ**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli est à préparer le développement résidentiel du prolongement de la rue Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce projet, des infrastructures d'aqueduc et d'égout seront installées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil autorise, dans le cadre de ce projet de prolongement de l'avenue Beaupré, que la Ville de Mont-Joli s'engage à élaborer un programme d'exploitation et d'entretien des pratiques de gestion optimale des eaux pluviales, à entretenir ces ouvrages et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien.

AFFAIRES NOUVELLES

21.03.98

AUTORISATION D'OCTROI DE MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES D'UN TRONÇON DU BOULEVARD JACQUES-CARTIER ET DE LA RUE BENOÎT-QUIMPER

CONSIDÉRANT QUE le service du greffe a procédé à un appel d'offres pour la préparation des plans et devis pour la réfection des infrastructures souterraines d'un tronçon du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Benoît-Quimper;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) soumissions sont parvenues au greffe de la Ville à savoir :

Rang	Firme	Coefficient	Montant \$
1.	Tetra tech	7.37	195 342,53\$ taxes incluses
2.	SNC Lavallin	10.09	134 808.19\$ taxes incluses
3.	Stantec	7.95	171 036.81\$ taxes incluses

CONSIDÉRANT QUE les offres de services devaient obtenir la note minimale de 70 sur une échelle de 100 points pour le pointage intérimaire. Cette note de passage était exigée pour que la soumission soit considérée acceptable et être qualifiée au calcul du pointage final;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions et la recommandation du comité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme SNC Lavallin un contrat pour la préparation des plans et devis pour la réfection des infrastructures souterraines d'un tronçon du boulevard Jacques-Cartier et de la rue Benoît-Quimper, et ce, au montant de 134 808.19\$ taxes incluses.

21.03.99

APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI À L'ORGANISME « LE JARDIN COMMUNAUTAIRE LE PETIT PLANTARIUM »

CONSIDÉRANT QUE l'organisme communautaire le Jardin communautaire le Petit Plantarium désire déposer une demande d'aide financière à la MRC de La Mitis dans le cadre du fonds de vitalisation;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'implantation d'un gazebo servira de lieu de présentation d'ateliers, de rencontres, de conférences pour l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme accueille des groupes scolaires tant de Mont-Joli que de la région et rayonne au plan provincial par l'accueil des touristes de passage ou visitant notre région;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appui Le jardin communautaire le Petit Plantarium dans ses démarches auprès de la MRC de La Mitis pour l'obtention d'une aide financière.

21.03.100

APPUI DE LA VILLE DE MONT-JOLI À LA RADIO COMMUNAUTAIRE DU COMTÉ (CKMN-FM 96,5)

CONSIDÉRANT QUE la radio communautaire CKMN FM 96,5 désire déposer une demande d'aide financière au Fonds régional d'investissement en économie sociale pour la conception et la mise en place d'un plan de communication;

CONSIDÉRANT QUE la station CKMN FM 96,5 est bien implantée dans son milieu et un incontournable pour la présentation de l'information locale et régionale;

CONSIDÉRANT QUE cette démarche de communication aura un impact entre autres, sur l'image de marque de la station, le positionnement de celle-ci sur le marché et l'actualisation des approches promotionnelles;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal appui la Radio communautaire du comté CKMN-FM dans ses démarches auprès du Fonds régional d'investissement en économie sociale pour l'obtention d'une aide financière.

21.03.101

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Michel Gendron demande quand le chantier du nouveau quartier de l'avenue Beaupré démarrera?

Monsieur Martin Soucy répond que le début du développement est prévu à l'été 2021.

21.03.102

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 26 il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy
Maire

Kathleen Bossé
Greffière